

Un Chargé de mission Charte Forestière de Territoire Chambaran (F/H)

Rôle :

- Mettre en œuvre et animer le programme de la charte forestière de Territoire de Chambaran

Missions et activités :

- Animer la Charte Forestière de Territoire
 - 1. Assurer la mise en œuvre technique et/ou l'animation des actions visant à la structuration et à la dynamisation de la filière forêt / bois en Chambaran
 - 2. Participer à l'évaluation du programme d'actions 2018-2021 de la CFT, proposer un nouveau programme d'actions et organiser son renouvellement
 - 3. Mettre en œuvre les actions de communication générale (bulletin d'information, site internet, expositions, manifestations, etc.)
 - 4. Assurer un accompagnement des EPCI membres, des partenaires de la filière bois, des acteurs du territoire (environnement, tourisme, ...) dans leur projet de développement et d'investissement et assurer la coordination entre ces différents acteurs et actions
- Assurer l'ingénierie financière et la gestion administrative
 - Gérer le budget de la CFT
 - Assurer un suivi dans le financement des actions et de l'animation
 - Veiller au suivi des dossiers de dispositifs d'aide (Feader, plans départementaux, régionaux...)

Compétences :

- Connaissances ou savoirs spécifiques métiers :
 - Connaissance des institutions du monde rural et forestier
 - Connaissance des aspects du montage technique, administratif et financier des projets
 - Connaissance des enjeux et problématiques de la filière bois / forêt
- Connaissances générales ou savoirs transversaux :
 - Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
 - Connaissance des aspects de montage technique, administratif et financier des projets
 - Bonne communication orale et écrite
 - Capacité à synthétiser
- Aptitudes relationnelles :
 - Sens du dialogue
 - Capacité d'animation
 - Qualités relationnelles
 - Dynamisme
 - Rigueur
 - Autonomie
 - Sens de l'organisation

POSTE

- Recrutement par voie statutaire sur le cadre d'emploi d'attaché territorial ou à défaut statut contractuel
- A temps complet, basé à Roybon
- Nombreux déplacements à prévoir sur le territoire, sur le département de l'Isère, Drôme et au-delà.
- Permis B et véhicule personnel indispensables. Remboursement des frais de déplacements.
- Entretien le 22 février 2021

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Après de

Philippe JONDEAU au 04 76 93 96 62

CANDIDATURE : Merci d'adresser votre candidature **avant le Lundi 8 février 2021 inclus** à :
ressources.humaines@bievre-isere.com